

## DÉLIBÉRATION

### du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 13 décembre 2022

#### Délibération n°2022-096 : Programmation des crédits de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus 2023

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L841-5 et D841-2 et suivants ;  
Vu la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;  
Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L841-5 du Code de l'éducation ;  
Vu la circulaire n°2019-029 du bulletin officiel ;  
Vu la circulaire NOR : ESR2206041C du 23 mars 2022 du bulletin officiel ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu l'avis n°93-2022 de la CFVU du 8 décembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés la programmation des crédits de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2023.

Membres en exercice : 28  
Membres présents : 13  
Membres représentés : 6

Suffrages exprimés : 19

- Pour : 19
- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe :

- Programmation prévisionnelle des crédits CVEC 2023
- Tableau détaillé de la programmation prévisionnelles des crédits CVEC 2023

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 décembre 2022

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573  
56017 VANNES CEDEX  
sasj@listes.univ-ubs.fr  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

